

Vertaco'moto



AUTRANS
Massif du Vercors (38)



7-12 ans

Réf : 038 003 001

LES INDISPENSABLES

Fiche sanitaire
Baskets de sport



Vertaco'moto

A vos casques, moteurs... partez !

Sur un terrain de motocross aménagé à proximité immédiate du centre, viens t'initier et pratiquer la moto en toute sécurité. Notre parc à motos est composé de motos électriques alimentées à **100% en électricité verte**.

Le groupe est scindé en petits groupes avec des séances le matin et l'après-midi. Chaque enfant pratiquera l'activité moto à raison de **4 séances de 2h**. Les motos sont adaptées à la taille de chaque enfant.

Lors des séances, tu apprendras à piloter selon les règles de sécurité et à prendre soin du matériel. Les plus expérimentés pourront s'essayer à quelques Acrobaties voire au franchissement d'obstacles pour découvrir le trial. L'équipement de sécurité homologué est fourni (casque, gants, protèges-coudes et genoux).

Pour faire valoir ton expérience et les techniques apprises, tu repartiras avec ton diplôme.

L'activité est encadrée par un professionnel de la discipline.

Autres activités : Les autres temps de la journée sont animés par l'équipe d'animation : jeux en intérieur, dans le parc, construction de cabane en forêt, jeux collectifs avec les autres colos. Il y aura aussi des veillées à thèmes chaque soir et une boum de fin de séjour

Le centre d'accueil le Vertaco'



Le centre de jeunesse le Vertaco' est situé dans le village d'Autrans à 1 000 m d'altitude et dans un environnement naturel d'exception. L'hébergement se fait dans 5 pavillons indépendants, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Le centre, complètement rénové en 2019, est également doté de 2 grandes salles de restauration et de nombreuses salles d'activités. Il bénéficie d'un parc clos et arboré de 7 hectares se prêtant idéalement à la pratique de multiples activités nature et montagne pour des séjours inoubliables.

Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930



Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le temps des activités
- Déjeuner
- Temps calme adapté à l'âge des enfants
- Le temps des activités
- Goûter
- Le temps des douches
- Le temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies et séjours scolaires). L'encadrement est constitué d'animateur.ices formé.es ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent et 1 directeur pédagogique. Ils sont épaulés par des adjoint.es pédagogiques et 1 assistant.e sanitaire, un AMM et un chef cuisinier permanents. Un.e animateur.trice de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il ou elle est toujours présent.e, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées et adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Les animateur.ices sont présent.es à chaque table veillent à ce que les enfants mangent de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : il est lavé une fois par semaine (uniquement pour les séjours de 15 jours). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant soit par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) soit un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

Relation parents / enfant

Courrier : nous invitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également les bienvenues.

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre ne doit être utilisé que pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.blogs.laligue38.org et de saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ. Sélectionnez Autrans puis la thématique sur laquelle votre enfant est inscrit.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à l'animateur.ice au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, Vacances Pour Tous ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

- MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche



Coordonnées du centre :

**CENTRE LE VERTACO'
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE**

725 Route de la Sure BP7 - 38880 AUTRANS

Tél. 04.76.95.32.14 / centrelevertaco@laligue38.org

Nom de l'enfant :

Animateur(trice) :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
5	Tee-shirts ou polos			
5	Slips			
5	Paires de chaussettes			
2+1	Pantalons + survêtement			
2	Pull-over ou sweat-shirts			
1	Short			
1	Jupe ou robe			
1	K-way et vêtement chaud			
1	Pyjamas			
	CHAUSSURES			
1	Paire de baskets			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Chaussons			
	SEJOUR MOTO			
1	Paire baskets montantes si possible			
1	Tee-shirt ou sweat manches longues			
1	Jean ou pantalon épais			
	SEJOURS EQUITATION			
1	Pantalon équitation ou jean			
1	Veste ou sweat chaud			
1	Paire de bottes caoutchouc			
	POUR LA TOILETTE			
1+1	Serviettes et gant de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	DIVERS			
1	Chapeau ou casquette			
1	Des Mouchoirs en papier			
1	Petit sac à dos + gourde			
1	Paire de lunettes de soleil			
1	Sac de linge sale			

Liste donnée à titre indicatif

Elle est à adapter à la durée du séjour de votre enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.